



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8201723 - Plateau Gavot

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	8
6. GESTION DU SITE	8

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR8201723	1.3 Appellation du site Plateau Gavot
1.4 Date de compilation 31/12/1995	1.5 Date d'actualisation 04/05/2017	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Rhône-Alpes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 22/12/2003

(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 17/10/2008

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000019826102

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 6,65528°

Latitude : 46,37694°

2.2 Superficie totale

165 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
82	Rhône-Alpes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
74	Haute-Savoie	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
74057	CHAMPANGES
74127	FETERNES
74146	LARRINGES
74154	LUGRIN
74249	SAINT-PAUL-EN-CHABLAIS
74279	THOLLON-LES-MEMISES
74308	VINZIER

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Alpine (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3130 <i>Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea</i>		0,1 (0,06 %)		M	C	C	B	C
3140 <i>Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.</i>		0,1 (0,06 %)		M	C	C	B	C
3150 <i>Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition</i>		0,1 (0,06 %)		M	C	C	B	C
6210 <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>		0,24 (0,15 %)		M	C	C	B	C
6410 <i>Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)</i>		6,1 (3,7 %)		M	A	C	B	B
6510 <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>		0,22 (0,13 %)		M	C	C	A	C
7110 <i>Tourbières hautes actives</i>	X	6,37 (3,86 %)		M	A	C	A	A
7140 <i>Tourbières de transition et tremblantes</i>		1,81 (1,1 %)		M	A	C	A	A
7210 <i>Marais calcaires à Cladium mariscus et espèces du Caricion davallianae</i>	X	0,75 (0,45 %)		M	B	C	B	B
7220 <i>Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)</i>	X	0,54 (0,33 %)		M	B	C	B	B
7230 <i>Tourbières basses alcalines</i>		30,63 (18,56 %)		M	A	C	A	A
91D0 <i>Tourbières boisées</i>	X	1,49 (0,9 %)		M	B	C	B	B

• PF : Forme prioritaire de l'habitat.



- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D			
				Min	Max				C R V P	Pop.	Cons.	Isol.
I	1014	Vertigo angustior	p			i	P	DD	D			
I	1044	Coenagrion mercuriale	p	10	10	i	P	M	C	B	B	B
I	1092	Austropotamobius pallipes	p	10	10	i	P	M	C	C	C	C
A	1193	Bombina variegata	p			i	P	M	D			
M	1308	Barbastella barbastellus	p			i	P	M	D			
M	1321	Myotis emarginatus	p			i	P	M	D			
M	1355	Lutra lutra	p	1	1	i	P	M	D			
P	1903	Liparis loeselii	p			i	P	M	B	B	C	B

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».



3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
B		Lanius collurio			i	P					X	X
P		Andromeda polifolia			i	P						X
P		Carex limosa			i	P						X
P		Dianthus superbus			i	P						X
P		Drosera longifolia			i	P						X
P		Drosera rotundifolia			i	P						X
P		Eriophorum gracile			i	P						X
P		Ophioglossum vulgatum			i	P						X
P		Scheuchzeria palustris			i	P						X
P		Schoenus ferrugineus			i	P						X
P		Spiranthes aestivalis			i	P	X		X		X	
P		Thelypteris palustris			i	P						X

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	3 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	60 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	30 %
N16 : Forêts caducifoliées	2 %
N17 : Forêts de résineux	2 %
N19 : Forêts mixtes	3 %

Autres caractéristiques du site

Le Pays de Gavot accueille 80 zones humides, dont 38 d'intérêt communautaire, de 1 à 25 ha formant une mosaïque et occupant 10% du territoire.

Les zones humides du Pays de Gavot regroupent la plupart des types de milieux humides existant dans les Alpes du Nord : de l'eau libre à l'écosystème climax.

85% des zones humides sont des marais et tourbières :

Le bas marais alcalin à *Schoenus ferrugineus* est particulièrement bien représenté.

Les tourbières de transitions à *Carex lasiocarpa*, *Carex limosa*, *Rhynchospora* sont très typiques .

Les prairies à molinie présentent de belles surfaces .

Très belles formations de tourbières hautes actives .

Le Pays de Gavot est une zone modelée par l'activité des glaciers durant l'ère quaternaire. Situé en avant des Préalpes chablaisiennes , le plateau comporte un chapelet de petites dépressions résultant de la fonte tardive de gros blocs de glace emprisonnés dans les sédiments.

Les multiples épisodes glaciaires ont abouti à une succession d'entités géologiques complexes dont l'épaisseur atteint plusieurs centaines de mètres. Ce contexte géologique est favorable à la présence de nappes d'eau.

L'exploitation principale de cet aquifère est réalisé par la Société anonyme des Eaux Minérales d'Evian qui capte les sources au pied du versant nord du plateau.

Aussi toutes les activités exercées sur les territoires des communes de l'impluvium (dont les communes du pays de Gavot) ne sont pas sans incidence sur la préservation de l'aquifère. De ce fait la protection des zones humides du Pays de Gavot concourt à la préservation de l'aquifère exploité par la SA des Eaux Minérales d'Evian

Vulnérabilité : Suite à un abandon de la fauche manuelle, depuis 40 ans, par l'agriculture traditionnelle, les marais sont menacés de fermeture par une avancée de végétaux ligneux en zone centrale.

Ces derniers viennent troubler le bon fonctionnement hydrologique des hydrosystèmes et mettent en péril les habitats et les populations de faune et flore (atterrissement, accumulation de matière organique, concurrence spatiale, perturbation des conditions d'hydromorphie et de lumière).

En raison de l'altitude de 800 mètres en moyenne des marais, la dynamique de la végétation est moindre. De ce fait les habitats et les espèces caractéristiques sont encore bien conservés.

4.2 Qualité et importance

Les zones humides du Pays de Gavot, de par leur diversité, développent une grande richesse en terme d'habitats et d'espèces (9 espèces protégées au plan national et 14 au plan régional).

Les prairies à molinie et les bas marais alcalins sont bien représentés sur le plateau. Ces habitats sont présents sur le département de la Haute-Savoie, mais souvent sur de petites surfaces, sans gestion ni protection.

La station d'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*) sur un des marais du Pays de Gavot s'inscrit dans les quatre stations du département. D'autres zones du plateau sont propices à cette libellule.

L'Ecrevisse à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes*) a été observée à plusieurs reprises sur un marais du plateau. Elle est anciennement citée sur d'autres marais, mais sa présence reste à confirmer.

De nombreux ruisseaux sont très propices à sa réapparition .

Le Liparis de Loesel (*Liparis loeselii*) est présent sur quatre sites du Pays de Gavot . La Haute-Savoie possède le quart des stations françaises de Liparis et les populations du pays de Gavot sont parmi les plus belles du département.



Le Pays de Gavot possède le plus bel ensemble de zones humides du département de la Haute-Savoie. En effet la tourbière de Praubert ou de Roseire est considérée comme la plus belle du Département. A ce titre, le Pays de Gavot a une responsabilité départementale et nationale pour la protection et la conservation de ces marais et de ces espèces .

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	D01.02	Routes, autoroutes		I
L	K02.01	Modification de la composition spécifique (succession)		I
M	A02	Modification des pratiques culturales (y compris la culture perenne de produits forestiers non ligneux : oliviers, vergers, vignes)		I
M	A03.03	Abandon / Absence de fauche		I
M	F04	Prélèvements sur la flore		I
M	I01	Espèces exotiques envahissantes		I
M	K02.02	Accumulation de matière organique		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	35 %
Collectivité territoriale	%
Domaine communal	65 %
Domaine régional	%

4.5 Documentation

Plan de gestion 1999
 Rapport intermédiaire LIFE N°1, février 2000
 Rapport intermédiaire LIFE N°2, février 2001
 Document d'objectifs Natura 2000
 Etude de fréquentation
 Rapport de suivis scientifiques
 Giugni G.1991, étude phyto-écologique des bas marais et marais de pente (Caricion davalianae) des Préalpes chablaisiennes.
 Krypto 289 p



Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	55 %
52	Réserve de chasse et de faune sauvage d'ACCA	5 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
38	Zones humides du pays de Gavot	+	80%
38	Marais et zones humides du plateau de Laprau	+	8%
38	Marais de Cré-bouché et Léchère	+	9%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION (à préciser avec les acteurs locaux) :

- Maintenir et rétablir l'ouverture des zones humides par remise en état (prise en charge par les collectivités locales), puis par voie de convention avec les agriculteurs et les collectivités locales.
- Etudier une possibilité d'exploitation rationnelle de la tourbe pour rajeunir les habitats.
- Maîtriser le développement touristique (circulation, création d'activités liées à l'eau, transformation de zones humides en plans d'eau de loisirs par exemple).

INSTRUMENTS CONTRACTUELS, REGLEMENTAIRES ET FINANCIERS à envisager :

- Notice de gestion
- Négociations multipartenariales (SIVOM, Impluvium des Eaux d'EVIAN, autres partenaires),
- Mesures contractuelles avec les agriculteurs,
- Plan d'occupation des sols.

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Communauté de Communes du Pays d'Evian Vallée
d'Abondance

Adresse : Les Granges - BP10 74360 ABONDANCE



Courriel : lalie.chochon@cc-peva.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

- Oui
- Non, mais un plan de gestion est en préparation.
- Non

6.3 Mesures de conservation

Le document d'objectifs a été approuvé en décembre 2000.

L'objectif principal est l'entretien des zones humides, soit directement par la fauche, soit par un broyage préalable de remise à niveau et un débroussaillage manuel.

La fauche avec exportation est pratiquée par moitié et tous les 2 ou 3 ans.

Les travaux de gestion seront réalisés par une entreprise spécialisée.

Quelques opérations expérimentales sont à prévoir (décapage ,arrachage dans les tourbières hautes actives, recréusement de fosse d'exploitation de la tourbe).

75% de la surface des sites bénéficient d'un entretien et d'un suivi scientifique dans le cadre du programme LIFE Nature 1998-2001 et d'un contrat de site patrimoine naturel du Conseil Régional de Rhône-Alpes.

D'autre part le SIVOM poursuit sa politique de maîtrise foncière.

Des actions de suivi et d'inventaires complémentaires sont prévus tant au niveau habitats/faune/flore qu'au niveau hydraulique.

En matière de communication, dépliant papier, site "internet" et centre d'accueil et d'animation sont prévus.

Documents de référence:

Plan de gestion des zones humides du Pays de Gavot, octobre 1999

Rapport intermédiaire LIFE NATURE n°1, février 2000

Document d'objectifs des zones humides du Pays de Gavot, décembre 2000

Rapport de suivi scientifique, décembre 2000

Rapport intermédiaire LIFE Nature n°2, février 2001